

Bilan géographique et historique de l'Europe : année 1908 [suite]

Autor(en): **Alexis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **38 (1909)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039375>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

poésie des vallons verdoyants, où dorment à l'ombre des églises les paisibles demeures de nos montagnards. Toutefois, cette âme se manifeste mieux encore par le goût mis dans le costume traditionnel et le choix des plaisirs, que s'accorde le Gruyérien : danses d'aujourd'hui et coraules d'autrefois, veillées passées en commun, où la jeunesse s'amuse sans contrainte, foires de Bulle où l'on se rend sans autre raison que d'aller à la foire, « soupée » au chalet, la fête estivale des grands alpages, sorte de veillée transportée à la montagne au sein du bourdonnement des sonnailles, égayée de vieilles chansons et de la redite des légendes favorites, que l'on raconte en buvant de la crème rafraîchissante, toute parfumée d'essences alpestres.

La conclusion du chapitre dit bien l'impression ressentie par le lecteur, quand il ferme le volume. Les auteurs ont voulu faire connaître la montagne fribourgeoise ; ils ont dit, chacun quelque chose, de la chanson gruyérienne. « Chansons, le bruit des torrents qui dévalent les coteaux en roulant sur les pierres ; chanson, la sonnerie joyeuse des troupeaux avec ses mille voix argentines ; chansons, encore, tous ces cris des armaillis que répètent les échos », ce silence des forêts, interrompu de bruits d'ailes, de gazouillis d'oiseaux ou de tumulte d'onde qui se précipite. Réunies en une immense symphonie, toutes ces chansons forment un orchestre, qui célèbre excellemment la splendeur de nos vanils et dont les *Alpes Fribourgeoises* disent la beauté dans des pages bien écrites. On ne peut qu'apprécier le soin avec lequel fut élaboré le plan de l'ouvrage et le talent qui a présidé à sa réalisation. C'est une belle œuvre, ornée de magnifiques illustrations et dont le texte contient des choses intéressantes.

Dr Julien FAVRE.

Bilan géographique et historique de l'Europe

ANNÉE 1908

(Suite.)

Allemagne. — Les hardiesses de langage de l'empereur viennent d'exposer sa Majesté à une situation humiliante vis-à-vis même de tout son peuple. En octobre dernier, un journal londonien, le *Daily Telegraph*, rapportait certaines déclarations faites jadis par Guillaume II à divers personnages anglais. Parmi ces confidences, se trouvait celle d'un plan de campagne, que l'empereur aurait suggéré vers 1902 à lord Roberts, pour mettre fin à la résistance des Boers.

La révélation du fait ci-dessus et de plusieurs autres relatifs à la guerre du Japon fit une sensation énorme sur le public allemand, qui accusa l'empereur d'avoir exposé l'Empire par ses ingérences en politique étrangère.

Le résultat de tout ceci est que les Chambres ont été saisies de propositions tendant à restreindre les prérogatives du Souverain, à l'obliger aux réserves d'un pouvoir constitutionnel, s'exerçant sous la responsabilité des ministres, et aussi de restituer à la Bavière, à la Saxe et au Wurtemberg la part consultative qui leur revient dans la politique extérieure de l'Empire. Il semble bien que Guillaume II possède assez de grandeur d'âme pour accepter cette situation, qui n'est pas pour l'aider à sortir de l'isolement où il se trouve dans la politique internationale.

L'Allemagne subit aujourd'hui une crise économique et financière, dont la cause principale est dans l'ambition d'avoir voulu un accroissement formidable et exagéré de sa marine militaire, de façon à l'égaliser à la marine britannique le plus tôt possible. Pour cela on a écrasé le pays par des impôts successifs dont le dernier, récemment proposé, serait un emprunt d'un milliard 300 millions de francs. Le budget de la guerre pour 1909 se monte à 915 millions et celui des colonies à 85 millions, ce qui fait le milliard. La dette totale de l'Allemagne, relativement récente, atteint déjà 22 milliards, dépassant celles de l'Angleterre (20 milliards) et surtout des Etats-Unis (10 milliards), toutes deux en décroissance. Seules sont supérieures les dettes de la Russie (24 milliards) et de la France, qui détient le record avec 33 milliards.

Au point de vue industriel, citons la firme *Krupp*, devenue un formidable trust occupant 63 000 ouvriers, la moitié travaillant à l'aciérie d'Essen, la plus grande du globe. L'actif de la Société est de 180 millions de marks, les approvisionnements de 115 millions, les titres de 55 millions. Presque tout cela appartient à la fille aînée d'Alfred Krupp, *Bertha Krupp*, dite la « Reine des canons », mariée au comte von Bohlen, qui s'est fait honneur de prendre le nom de *Gustave Krupp*, von Bohlen und Holbach.

La *question polonaise* a fait un pas de plus dans la voie de la persécution. Les deux Chambres prussiennes ont adopté à une forte majorité la loi qui autorise le gouvernement à exproprier 70 000 hectares appartenant aux Polonais catholiques, pour les revendre ou les donner à des étrangers nécessaires venus des provinces protestantes. Le système de germanisation à outrance comporte en outre l'interdiction d'enseigner, même de prier publiquement en langue polonaise ! Et cela sous prétexte, a dit le chancelier de Bulow, de « protéger la civilisation allemande contre la résistance des Slaves, qui visent à l'autonomie » !

Autriche-Hongrie. — Le vénérable empereur-roi *Franz-Josef* a donc aujourd'hui 79 ans d'âge et 60 ans de règne. Faute d'héritier direct depuis la mort du prince Rodolphe, son successeur au trône est son neveu, l'archiduc *François-Ferdinand*. Son jubilé de 60 ans de règne (au 2 décembre), ce qui constitue les « noces de diamant », a été célébré à Schœnbrunn, en mai dernier, quelques mois à l'avance, avec une solennité particulière.

L'empereur-roi mérite l'hommage qu'il reçoit. Au cours d'un règne difficile, souvent tragique, assombri et troublé par des malheurs privés et des malheurs publics, François-Joseph a été un grand conservateur.

Non seulement il a duré, mais il a fait durer. Il a gardé à l'Autriche-Hongrie son unité et son rang de grande puissance, malgré les embarras causés par la diversité de ses peuples, de races, de langues et de religions différentes, souvent antagonistes.

Après Sadowa, François-Joseph, avec une liberté d'esprit d'autant plus légitime que Bismarck ne lui avait pas pris de provinces, se résigna à sa défaite et chercha vers l'Orient des compensations que lui garantit l'alliance allemande. Une occasion vient de se présenter.

En effet, profitant des troubles survenus dans la Balkanie, le gouvernement austro-hongrois a déclaré aux Puissances qu'il annexait à l'empire la BOSNIE et l'HERZÉGOVINE, occupées en vertu du traité de Berlin, en 1878. Par contre, il restituait à la Turquie le district de *Novi-Bazar*, qui sépare la Serbie du Monténégro.

La *Bosnie-Herzégovine*, dont la superficie est de 51 000 km², renferme une population de 1 800 000 habitants, de race slave ou serbe. Parmi eux, on compte 775 000 grecs orthodoxes, 630 000 mahométans et 400 000 catholiques. Ceux-ci ont envoyé leurs évêques et une nombreuse députation pour assurer l'Empereur de leur fidélité.

Les dernières élections en Autriche, notamment à Vienne, ont été un triomphe pour les candidats conservateurs et catholiques.

Suisse. — En Suisse, la dernière semaine d'avril est celle des *Lands-gemeinde* qui se tiennent dans quelques petits cantons. Seules, des habitudes patriarcales les rendent possibles. Le peuple se réunit sur les places publiques et, à *main levée*, prend certaines décisions. Voici comment on procède. Prenons à titre d'exemple l'élection de deux juges cantonaux à Hundwyl, dans le canton d'Appenzell.

Il y avait là, réunis devant la tribune du gouvernement, dix mille citoyens environ. Le scrutateur fondeur leur opinion sur l'étendue et la densité de la tache blanche qui font les *main levées*. L'huissier demanda aux citoyens de présenter leurs candidats. Les présentations furent une quinzaine. On procéda par élimination. Dès la première épreuve, huit candidats restèrent sur le carreau ; ils n'avaient été soutenus que par quelques *main levées* parsemées dans la foule. On passa à la seconde épreuve. Quatre candidats furent encore éliminés, mais le nombre des *main levées* paraissait se serrer de près. Les trois derniers candidats furent mis aux voix une dernière fois. Se dessinant sur la masse sombre des habits noirs, les taches blanches semblaient fort égales. Il y eut contre-épreuve. Lesquels vont l'emporter ? Les scrutateurs se consultèrent. « MM. X. et Y. sont élus », prononça le landamman. Et le peuple s'inclina.

Cet usage patriarcal peut avoir ses abus ; mais nos élections d'aujourd'hui n'en ont-elles pas ?

Un *referendum*. Par 223 600 voix contre 134 000, le peuple suisse a admis le principe de l'interdiction de la fabrication et de la consommation de l'absinthe dans toute la République.

Une industrie fructueuse et nationale, parce qu'elle profite au pays tout entier, est celle de l'« hôtellerie », organisée surtout dans les régions montagneuses et pittoresques, pour recevoir dans la belle saison les centaines de milliers d'étrangers riches, touristes ou désœuvrés, venus

de France, d'Angleterre, de Hollande, de tous pays pour jouir de la belle nature suisse. On estime à 200 millions de francs le bénéfice qui en revient, non seulement aux grands hôtels érigés partout, aux chemins de fer qui les desservent, mais à toutes les petites industries d'alimentation, de fabrication d'objets curieux, à tous les serviteurs ou servantes d'hôtels, aux conducteurs ou guides montagnards, etc.

Danemark. (Roi, *Frédéric VIII.*) — La convention conclue l'an dernier entre l'Angleterre, la France, l'Allemagne et la Russie pour la garantie de l'intégrité territoriale de la *Norvège*, est corroborée et élargie dans le sens du *statu quo* dans la Baltique et la mer du Nord. Par cette convention, la *Suède*, la *Norvège*, le *Danemark*, la *Hollande* et la *Belgique* même, si elle y adhéraient, se trouvent sauvegardées et neutralisées par l'accord des quatre grandes puissances.

En *Islande*, les élections pour l'« *Alting* » ou les Chambres législatives ont donné une forte majorité aux partisans d'une autonomie complète, sous la souveraineté du roi de Danemark et d'*Islande*. Les Islandais appartiennent au calvinisme, mais se rallient aisément au catholicisme prêché par les missionnaires : l'Etat propose lui-même sa séparation d'avec l'Eglise réformée.

Sous un climat froid, à une latitude de 65°, où le jour de 3 heures succède, en hiver, à une nuit de 21 heures, ce peuple, doux et hospitalier, intelligent, musicien et poète, reste pauvre. Ses maisons sont en terre, à façades en planches, aujourd'hui recouvertes de zinc. Sa ressource alimentaire principale est dans la pêche côtière.

Norvège. (Roi, *Haakon VII.*) — La flotte de pêche norvégienne comprend 4500 bâtiments, dont 200 à vapeur, montés par 107 000 hommes. Les pêcheries, après avoir fourni aux besoins du pays, ont exporté pour 100 millions de francs de poissons.

Un navire fossile. A Oreberg, près de Lonsberg, à 4 km. de la mer, on a trouvé, dans un tumulus, un véritable navire de 21 m. × 5 de large, parfaitement conservé avec tous ses agrès et un riche mobilier funéraire. Il a servi de sépulture à une dame noble et riche et à ses deux servantes, dont on a retrouvé les squelettes, avec quantité d'ustensiles de cuisine et d'instruments pour filer, tisser, etc.

Suède. — (Roi, *Gustave V.*) — Le traité du *statu quo* de la Baltique ne rassure pas entièrement la Suède contre le « danger russe ». En effet, elle réclame contre la Russie, qui fortifie à nouveau les îles d'Aland, si rapprochées de Stockholm, et cela malgré la stipulation du traité de Paris de 1856, où la Russie s'engageait à ne pas se servir de cet archipel comme base navale.

Une contestation de frontières entre la Suède et la Norvège est soumise à l'arbitrage de la « Conférence de la Paix » à La Haye.

(A suivre.)

F. ALEXIS-M. G.

Grasse cuisine, maigre testament.

(PROVERBE.)

